



TROP C'est TROP



Depuis le 13 juillet ALTICE fait la UNE des journaux avec des révélations angoissantes, hallucinantes mais pas si étonnantes !!!

Et les salariés dans tout ça ?

POUR QUE NOS ACTIONS CONTINUENT À VOUS SERVIR



Choisir l'UNSA, c'est Agir !

VOILA CE QU'ON ENTEND !

SEPT
2023

DÈS QUE JE
TROUVE AILLEURS
JE ME CASSE !

A QUOI BON
FAIRE DES
HEURES SUPP ?

DE TOUTE
FAÇON ON S'EN
DOUTAIT

Y'A PLUS
AUCUNE
AMBIANCE !

J'ATTENDS LE
WEEK-END

C'EST
DEVENU
DÉPRIMANT

Y'A PLUS AUCUNE
ORGA

ILS ME DÉGOUTENT

JE M'EN
FOUS

A QUOI ÇA
SERT ?

J'EN PEUX PLUS

J'ATTENDS LE
PROCHAIN PDV

C'EST QUOI LEUR
OBJECTIF ? TUER
LA BOITE ?

POUR QUE NOS ACTIONS CONTINUENT À VOUS SERVIR

PRÉSERVER l'UES SFR

GARDER la pérennité de nos emplois

DEMANDER la neutralisation des effets néfastes des affaires en cours sur le niveau de l'intéressement et de la participation

EXIGER une rétroactivité si les affaires en cours ont eu un impact

DONNER les moyens humains et matériels

S'ATTAQUER enfin à la surcharge de travail en recrutant

DÉFINIR enfin une vraie stratégie industrielle

PRÉSERVER et améliorer notre **pouvoir d'achat pour la future NAO**
au moins pour compenser la forte inflation



POUR QUE NOS ACTIONS CONTINUENT À VOUS SERVIR

Depuis le **13 juillet** et les révélations dans la presse du scandale qui touche ALTICE, l'**UNSa** s'est tout de suite mis en action :

Juillet – Août : Alerte et demande d'informations.

- CSE Extraordinaire le 2 août pour demander des explications.
- L'**UNSa** analyse et intervient dans la presse pour donner son point de vue et défendre les intérêts des salariés de notre entreprise. Ce n'est pas le moment d'alarmer nos collègues, prenons du recul.

Septembre : Le temps de l'action se prépare.

- Des demandes de CSE métier extraordinaire sont lancées pour interroger sur les impacts opérationnels.
- Comité de groupe : questions au PDG d'ALTICE France sur les impacts stratégiques et financier au niveau du groupe.
- Obtention d'une réunion d'information au comité de groupe 1 fois par mois.
- Suite à la demande du CSE Central Patrick Drahi rencontrera les OSR le **17 octobre**.



LE 29 SEPTEMBRE : DEMANDE D'UN CSE CENTRAL EXTRAORDINAIRE EN VUE DE LANCER UN DROIT D'ALERTE ÉCONOMIQUE

Octobre : Le temps des révélations ?

- Prochain comité de groupe le **10 octobre**.
- **17 octobre** : RDV avec Patrick Drahi.
- **Fin octobre** : fin annoncée des enquêtes internes en cours menées par les avocats de la direction.

Qu'est-ce qu'un droit d'alerte :

Le droit d'alerte économique est une attribution du CSE qui permet de demander des explications à l'employeur dans certaines situations graves.

1^{er} temps : demande d'une réunion extraordinaire afin de répondre à des questions spécifiques du CSE.

2^{ème} temps : en fonction des réponses apportées par la direction, possibilité pour le CSE de mandater une expertise* afin de faire la lumière sur cette affaire.

**L'expert mandaté à accès aux mêmes informations qu'un commissaire aux comptes dans ce cas précis.*



L'**UNSa** attend fermement la venue de Patrick Drahi pour avoir des réponses aux questions suivantes :

- **Monsieur Drahi**, comment expliquez-vous les malversations et la problématique de gouvernance dans le groupe depuis tant d'années, avec en prime le cofondateur et votre ami de 30 ans qui est impliqué sans que vous ne soyez au courant ?
- **Monsieur Drahi**, le moral des salariés est au plus bas, l'urgence est de répondre à leurs mal-être, qu'allez vous faire pour ENFIN traiter les problématiques de surcharge de travail et de reconnaissance au travail (tops irritants de l'enquête Altice&Vous)
- **Monsieur Drahi**, comment se fait-il que vous qui avez toujours déclaré ne rien vouloir vendre, du jour au lendemain que TOUT est désormais vendable ?
- **Monsieur Drahi**, quelles sont les premières conclusions des rapports des avocats mandatés par le groupe dans le cadre de cette affaire de corruption ?
- **Monsieur Drahi**, que pouvez-vous nous dire de manière claire sur le sujet de la dette? C'était jusqu'alors un non-sujet et aujourd'hui cela devient la priorité des priorités, pourquoi ?
- **Monsieur Drahi**, quels sont les différents scénarios sur la table ? Quels sont les actifs dit « non stratégiques » et pouvant faire l'objet d'une cession à cours et moyen terme ?
- **Monsieur Drahi**, que comptez vous faire face aux mauvaises performances commerciales des 3 dernières années ?
- **Monsieur Drahi**, quelles actions sont prises pour améliorer notre image de marque auprès de nos clients et plus généralement la qualité de service ?
- **Monsieur Drahi**, la ré-internalisation de certaines tâches critiques au sein de l'UES SFR ne s'impose t-elle pas pour améliorer la qualité de service ?
- **Monsieur Drahi**, comment relancer les ventes B2C, B2B et Services ? Un PRV plus ambitieux et plus favorable aux équipes commerciales est nécessaire.
- **Monsieur Drahi**, qui est le pilote dans l'avion depuis l'absence d'Armando Pereira ?
- **Monsieur Drahi**, plus globalement comment est organisée la gouvernance dans le groupe Altice ? Quelles sont les responsabilités et statuts des différents membres du comité de direction du groupe Altice (de Patrick Drahi à la direction d'Altice France) ?
- **Monsieur Drahi**, quelle est la liste précise des prestataires concernés par les enquêtes de corruption ? (en métropole et en outre-mer)
- **Monsieur Drahi**, quels sont les changements concrets pris, pour éviter les risques de conflits d'intérêts au sein du groupe ? Notamment, quelles sont règles de mise en concurrence pour les prestations confiées par SFR à des sociétés du groupe Altice ? Ces règles vont-elles être modifiées suite aux dernières révélations ?

TELECHARGER VOTRE BULLETIN D'ADHESION ICI

POUR QUE NOS ACTIONS CONTINUENT À VOUS SERVIR